

Mairie de

Bohal

2025/2026



Permis de bonne conduite À la garderie périscolaire

Nom :

Prénom :

Classe :

Certifie avoir pris connaissance du document

Date : / /

Signatures :

des parents :

de l'enfant :

Les points que je perds, si je ne respecte pas le règlement....

1 Point si

Si de façon répété...

- ✖ Je ne me range pas correctement pour partir à l'école,
- ✖ Je dis des gros mots ou je fais des gestes grossiers,
- ✖ J'embête mes camarades,
- ✖ Je crie ou parle trop fort à la garderie...

2 Points si

- ✖ Je joue dans les toilettes, je gaspille l'eau, le papier toilette,
- ✖ Je ne fais pas le trajet vers la garderie et vers l'école correctement : je marche lentement sciemment, je cours et bouscule, je dépasse les autres.

3 Points si

- ✖ Je me mets en danger ou je mets mes camarades en danger,
- ✖ J'insulte, menace ou me moque de mes camarades.

4 Points si

- ✖ J'insulte, menace ou me moque du personnel,
- ✖ Je frappe ou je suis violent,
- ✖ Je fais des jeux dangereux.

Récupération de point(s) :

Je récupère 1 point ou 2 points :

- ☒ Participation à la vie collective pendant une semaine.
 - ☒ Passer deux semaines sans remarque.

Je débute l'année avec 12 points

à partir de -1 point

Les parents devront signer le carnet et le remettre dans le cartable pour transmission à la garderie via la pochette d'échange.

à partir de -6 points

Convocation des parents à la mairie avec l'enfant.

à -12 points

Exclusion temporaire ou définitive, en fonction de la gravité de la situation.

